

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 29 octobre 2018

20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Sophie BOGDANOVIC, Françoise SAMUEL, Dominique LAURE-BALDASSARI, Carole SHELLSHEAR ; Messieurs Pierre REYNAUD, Pierre-Yves REYNAUD, Jérôme SAMUEL, Serge SAMUEL et Jean SCHULER,

Absente excusée : Sybille HERICOTTE

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 6 aout 2018 est adopté.

Recrutement d'un agent contractuel de remplacement

Il est décidé d'autoriser Mme le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles. Décision acceptée.

CLECT 2018 de la COM COM SISTERONNAIS BUECH

La CCSB présente un rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Ce rapport permet d'évaluer les charges transférées à la CCSB ou retournées aux communes consécutivement aux transferts et retours de compétence. Rapport accepté.

ACCOMPAGEMENT DES PERSONNES AGEES (SAPA)

Une nouvelle convention est proposée par la commune d'ORPIERRE concernant l'accompagnement et le maintien à domicile des personnes âgées dans la vallée du Céans. Acceptée à l'unanimité.

BIBLIOTHEQUE : convention de collaboration

La bibliothèque départementale des Hautes-Alpes a établi une convention avec la bibliothèque de Trescleoux afin de définir les conditions de collaboration en vue du développement de la lecture publique sur le territoire communal. Acceptée à l'unanimité.

TAXE DES ORDURES MENAGERES 2018

Cette année, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est payée avec les taxes foncières par le propriétaire (choix de la CCSB). De ce fait il convient de réclamer à chaque locataire le montant des ordures (base : 12% de la valeur locative par local). Acceptée à l'unanimité.

FRAIS DE REPAS pour les enfants de Trescléoux fréquentant les écoles d'EYGUIANS et LAGRAND

Des repas sont livrés aux cantines de TRESCLEOUX, LAGRAND et EYGUIANS par l'ADSEA de Rosans. Depuis la création du RPI (2012-2013), les communes prennent en charge 1,10 € par enfant et par repas pour soulager les frais de restauration supportés par les parents. La convention avec la commune de GARDE COLOMBE est reconduite. Décision acceptée.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT ECOLE 2017-2018

Les charges et dépenses réalisées pour l'année scolaire 2017-2018 s'élèvent à 10 817,55 € (électricité, téléphone, entretien, fournitures scolaires, natation, sortie scolaire, personnel...).

Les communes de TRESCLEOUX (6), SALEON (2), MONTJAY (2), GARDE COLOMBE (6) et LAZER (1) sont concernées avec au total 17 élèves ; le cout par enfant est de 636,33 €. Décision acceptée.

QUESTIONS DIVERSES

Autorisation de construire 3 abris à chevaux : Mme FRANCOU Valentine et Mr FRANCOU Bertrand souhaitent construire 3 abris à chevaux sur leur propriété au lieu-dit « Le Revaut ». Après demande de renseignements auprès des services de l'urbanisme, les terrains sont classés en zone humide, en zone aléa crue torrentielle fort et moyen, en zone aléa inondation fort et moyen, avec une servitude pour le monument classé par rapport au village de Lagrand et à proximité du captage d'eau de Garde Colombe. Pour tout cela, la modification du PLU ne peut pas être demandée.

Commission de contrôle des listes électorales : Au 1^{er} janvier 2019, une liste électorale unique (REU = Répertoire Electoral Unique) est mise en place. Une commission de contrôle doit être formée avec des représentants de la commune, de la population pour la Préfecture et pour le tribunal. Envoi d'une liste et attente de la décision d'attribution.

Devis columbarium : Présentation d'un devis de 4 cases en complément de l'actuel (3900 €TTC). Il reste actuellement 3 cases à vendre sur les 8 existantes. Cette somme sera inscrite au BP 2019.

Sentier piétonnier vers le stade : Présentation par Jean et Pierre du projet de tracé piétonnier depuis le pont du vieux moulin vers la station de pompage sur l'ancien canal de la famille COURT. Préparer un dossier avec demande d'autorisation de passage, devis et demande d'aides au SMICAR ou autres.

Canalisation PAGNI : En 2 ans, il a fallu réparer à maintes reprises cette canalisation. Une fuite supplémentaire vient d'apparaître. Il est proposé de changer cette portion de canalisation au plus tôt. Il est demandé un devis.

Arbre de Noël le 18 décembre à la Maison Pour Tous de GARDE COLOMBE : Avec les enfants des écoles du RPI pendant le temps de classe, spectacle et gouter offert par les différentes communes du RPI.

Musée de la Pistole : Lors de l'AG des Amis de Trescleoux, il a été demandé un local communal pour installer un musée de la Pistole. Après réflexion, si un local est trouvé, il sera bloqué pour cette exposition et la commune perdra un local indispensable au bon fonctionnement de ses activités.

La séance est levée à 22 h